



Ville de Châtelet



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

- ~~permis d'urbanisation~~
- ~~modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est **Monsieur DUMONT Nicolas**.

Le terrain concerné est situé à **6200 CHÂTELET, Allée des Acacias 32** et cadastré **Châtelineau 1 (2) section A n° 118S2**

Le projet consiste en **aménager un grenier et rénover les façades(isolation) du bâtiment**

et présente la caractéristique suivante :

**Le projet s'écarte du permis d'urbanisation n° 240 – ANDRIOLLO pour le motif suivant :
Page 4 point VII. Matériaux de constructions**

A.1 les murs: Les parements des murs seront exécutés en briques de terre cuite de ton rouge-brun, or la demande fait mention d'un enduit de ton blanc.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables, sauf le mardi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – Service Urbanisme – rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme, téléphone : 071/243.244, mail : urbanisme@chatelet.be, dont le bureau se trouve rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08 novembre 2018 au 22 novembre 2018 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – rue Gendebien 55 à 6200 CHÂTELET
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chatelet.be

A Châtelet, le 23 octobre 2018

Le Directeur général,

Christophe LANNOIS

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,
(délégation du 07/12/2012)

Françoise ABAD GONZALEZ